|  |  |
| --- | --- |
|  | RÈGLEMENT : MEDAILLE GUSTAV LORENTZEN DE L’IIF |

Un prix Gustav Lorentzen a été créé en 1997 pour honorer la mémoire du Professeur Gustav Lorentzen, Président d'honneur de l'Institut International du Froid, décédé le 7 août 1995, à l'âge de 80 ans, dont la stature a rayonné pendant près d'un demi-siècle sur le monde du froid.

Sa famille, plusieurs organismes de recherche, de formation et diverses entreprises, ont fait don de fonds qui permettent à l'IIF de remettre ce prix, d'une valeur importante, à l'occasion des Congrès Internationaux du Froid.

Les principales règles initiales ont été établies en 1996 à Aarhus (Danemark). Ce prix a été décerné pour la première fois au 20e Congrès International du Froid de l'IIF, à Sydney en 1999.

Un nouveau règlement établi et approuvé en juin 2001 par le Comité Exécutif lui a conféré la dénomination de :

**MEDAILLE GUSTAV LORENTZEN DE L’IIF**

qui sera décerné au 26e Congrès international du froid de l'IIF à Paris (France) du 21 au 25 août 2023.

I – OBJECTIFS DU PRIX

Le prix est décerné à une personne ayant effectué des travaux remarquables et originaux en recherche universitaire ou industrielle, innovation ou développement, dans tous les domaines du froid, favorisant ainsi l'esprit de créativité et la nouveauté dans les secteurs où l'IIF exerce sa compétence.

II – FORME ET REMISE DU PRIX

Le lauréat du Prix de l'IIF Médaille Gustav Lorentzen recevra :

* une médaille,
* un diplôme,
* 8 000 euros (les frais de déplacement et d'inscription au Congrès peuvent être déduits de cette somme).

Le prix est décerné à l'occasion des Congrès Internationaux et ne sera décerné que dans la mesure où le lauréat est présent au Congrès. Il/elle sera proposé(e) pour présenter une conférence ou présider l'une des sessions techniques du Congrès et sera cité(e) dans les différents périodiques édités par l’IIF.

La médaille sera conférée au cours d'une des sessions du Congrès et remise par le Président de la Conférence Générale, le récipiendaire ayant la possibilité d'adresser une courte réponse (maximum 10 minutes).

III – PROPOSITIONS

Les candidatures ne sont pas limitées aux ressortissants des pays membres de l'IIF ; les personnes occupant une position active au sein de l'IIF (personnel du siège) ne peuvent pas faire l'objet de proposition.

La proposition doit être présentée par un parrain membre d'une commission de l'IIF. Ce parrain devra associer un autre membre de commission de l'IIF. Toute personne impliquée dans les activités de l'IIF (délégués de l'IIF, membres de l'IIF, organisateurs de conférences de l'IIF, éditeurs de la *Revue Internationale du Froid*, responsables d'organisations nationales dans le domaine du froid, etc.) est encouragée à faire des propositions.

Le parrain devra également recevoir le soutien d'un président de section ou d'un président de commission ou d'un délégué de pays membre (dans le cas où aucun des parrains n'occuperait l'une de ces fonctions).

Chaque dossier doit comporter :

* le formulaire de proposition dûment rempli,
* le curriculum vitae du candidat (voir détails dans le formulaire) ainsi qu’une photo d’identité de bonne qualité, de préférence en couleur,
* une présentation du candidat par le parrain, comportant une évaluation sur la carrière du candidat dans le domaine scientifique et/ou de ses réalisations (industrielles) et un avis détaillé portant sur ses travaux en se référant aux critères du prix tel qu'indiqué précédemment (voir section I),
* l’avis supplémentaire de la personne désignée, dans le cas indiqué ci-dessus.

**Les dossiers doivent être reçus par l'IIF au plus tard le 30 avril 2022 (21h heure Paris).**

**Veuillez envoyer le dossier au format PDF à l’adresse email suivante :** [**iif-iir@iifiir.org**](mailto:iif-iir@iifiir.org)

IV – SÉLECTION DU LAURÉAT

Le Conseil Science et Technologie de l'IIF décidera des commissions concernées pour l'évaluation des propositions reçues. La décision finale sera prise par les membres du Conseil Science et Technologie élus au Comité de Direction, conjointement avec le Président du Conseil Science et Technologie et sera annoncée au candidat en début de l’année du congrès, afin qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires pour sa participation au Congrès. Il ne sera sélectionné qu'un seul lauréat.

**26e CONGRÈS INTERNATIONAL DU FROID DE L'IIF**

### Paris, France | 21-25 août 2023

MEDAILLE GUSTAV LORENTZEN DE L’IIF

FORMULAIRE DE DE CANDIDATURE

(à remplir par le parrain présentant la proposition)

##### I – CANDIDAT PROPOSÉ

***1.* Nom de famille** : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

**2. Emploi actuel (titre exact)** :

Nom de l'organisme ou de la société :

Adresse :

Tel. : Fax : e-mail :

**3. Un curriculum vitae (avec une photo d’identité de bonne qualité, en couleur si possible) précisant** :

A – Etudes universitaires

B – Activités actuelles et antérieures

C – Références d'appartenance aux associations scientifiques, techniques et professionnelles et d'emploi

D – Honneurs reçus à titre académique et professionnel

E – Liste des publications, brevets et réalisations industrielles dans les domaines de compétence de l'IIF

###### **II –ÉVALUATION de la carrière du candidat dans le domaine scientifique et / ou de ses réalisations (industrielles)**

III – AVIS MOTIVÉ détaillé sur les travaux du candidat en se référant aux critères du prix tels qu'indiqués dans ses objectifs

IV – AVIS d'un président de section ou d'un président de commission de l'IIF ou d'un délégué apportant son soutien à la proposition dans le cas où ni le parrain, ni le(s) membre(s) de commission qu'il a associé(s) au parrainage n’occuperaient l'une de ces fonctions. Joindre cet avis au formulaire de proposition.

V – LES PARRAINS (deux maximum)

Nom : Membre de la commission :

Adresse :

Tel. : Fax : e-mail :

Membre de commission associé au parrain :

Date : Signature du parrain :

Le dossier complet, comportant les documents requis,

devra parvenir au siège de l'IIF

**au plus tard le 30 avril 2022 (21h heure Paris).**

**Veuillez envoyer le dossier au format PDF à l’adresse email suivante :** [**iif-iir@iifiir.org**](mailto:iif-iir@iifiir.org)